

Qualité des eaux de consommation humaine

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle sanitaire fixé par décision de l'ars

Unité de gestion: UDI LANNEMEZAN

Exploitant: ENERGIE SERVICE LANNEMEZAN

Prélèvement et mesures de terrain réalisés le 27 octobre 2025 à 10h00 pour l'ARS.
Par le laboratoire: LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES

Nom et type d'installation:
LANNEMEZAN VILLE - (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau: Eau distribuée désinfectée

Nom du point de surveillance: LANNEMEZAN NORD - LANNEMEZAN
Localisation exacte du prélèvement: CASERNE CRS

Code du point de surveillance: 0000002667

Code installation: 000746

Numéro de prélèvement: 00159528

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Bulletin édité le mardi 04 novembre 2025

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	15,7	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,6	unité pH	6,5	9		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	mg(Pt)/L		15		
Coloration	<5					
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Saveur (qualitatif)	0	NFU		2		
Turbidité néphélométrique NFU	<0,5					
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	277	µS/cm	200	1 100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,01	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL		0		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	8	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0	n/(100mL)				
Entérocoques /100ml-MS	0	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	0	n/(100mL)				0